

LES ENTITÉS NON PERSONNIFIÉES

Une comparaison franco-québécoise

Direction scientifique :

Judith Rochfeld, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Gaële Gidrol-Mistral, Université du Québec à Montréal

4ÈME SÉANCE - LUNDI 25 MARS - 16H30-18H30 :

Les actions judiciaires au bénéfice d'entités non
personnifiées : perspectives comparées

Laurence Bich-Carrière, *avocate et chargée de cours, Université du Québec à Montréal*

Hania Kassoul, *maîtresse de conférences, Université Côte d'Azur*

Emmanuel Jeuland, *professeur, Université Paris 1*

IRJS - SALLE DES PROFESSEURS, 4 RUE VALLETTE 75005

Lien de connexion Zoom en commentaire

Pour toute question : irjs@univ-paris1.fr

